

Contact : Bureau des affaires scolaires Tél : 05 62 07 65 55
E-Mail : affaires.scolaires@mairie-islejourdain.fr

NOM, Prénom enfant :Date de naissance :.....
Ecole :

NOM, Prénom du responsable financier (destinataire des factures) :
Adresse :
Code postal :Ville :
Téléphone :E-Mail :.....

Votre enfant est inscrit au Service de Restauration Scolaire tous les jours ouvrés (lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Votre enfant n'est inscrit au Service de Restauration Scolaire que certains jours de la semaine

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Votre enfant n'est pas inscrit au service de restauration

L'inscription tient lieu d'engagement financier de votre part. Toute modification devra être notifiée par écrit et transmise **au bureau des affaires scolaires**. (Attention : Seuls 3 changements peuvent être effectués durant l'année scolaire).

Toute absence vous sera facturée sauf présentation d'un certificat médical dans les 15 jours qui suivent la maladie.

Régimes alimentaires :

Repas sans porc

Repas sans viande

Allergie ou intolérance alimentaire

ACCEPTATION DU REGLEMENT

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur,

Déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de la restauration scolaire de la ville de L'Isle-Jourdain

A : le : / /

Signature :